

# MAIRIE DE GOND - PONTOUVRE

Charente

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

**OBJET : TRAVAUX PRODUITS D'ENTRETIEN DE 2025 a 2027  
POUR LA COMMUNE DE GOND-PONTOUVRE**

Le Maire de GOND-PONTOUVRE,

-Vu l'article L2122.22 du Code des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre, datée du 2/06/2020 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal de GOND-PONTOUVRE,

-Vu le code de la commande publique (ordonnance N°2018-1074 du 26 novembre 2018 et décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018), plus particulièrement les articles L2133-1 et R2123-1-1

- Considérant la nécessité de mettre en place un marché de produits d'entretien pour la commune de Gond-Pontouvre pour une durée de 12 mois à compter de la date de notification renouvelable 2 fois au maximum. Le marché se décompose en 5 lots :

### DECIDE

**Article 1 :** Par décision du Maire en date du 9 décembre 2024, le marché d'achats de produits d'entretien pour 2025 2026 2027 pour la Commune de Gond-Pontouvre a été notifié aux entreprises retenues (SODICO / HYCODIS / PIERRE LE GOFF)

Cette consultation relative aux achats de produits et petits matériels d'entretien dont la dépense est estimée à 81 000.00 € H.T., a été allotie en cinq lots comme suit :

- \* Lot 1 : Produits multi usages
- \* Lot 2 : Hygiène des mains et essuyage
- \* Lot 3 : Accessoires et équipements divers
- \* Lot 4 : Produits de nettoyage cuisine et restauration
- \* Lot 5 : Accessoires spécifiques à la restauration

### Article 2 :

Un avenant 1 est rendu nécessaire du fait de :

- Ajout de produits supplémentaires sur lot 4 : produits de nettoyage cuisine et restauration  
Keo rinçage vaisselle à 6.26 € le bidon de 5 Litres  
Bact alim boîte de 200 lingettes à 11.47 € la boîte

**Article 3 :** le présent avenant n'a pas d'incidence financière. Il s'agit uniquement d'ajouter des prix au BPU du lot 4

**Article 4 :** ces nouveaux prix pourront être utilisés au budget 2025

Le 23 janvier 2025

Le Maire, Gérard DEZIER



# MAIRIE DE GOND - PONTOUVRE

## Charente

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

**OBJET :**  
**VERIFICATIONS PERIODIQUES REGLEMENTAIRES 2025 à 2027**  
**BATIMENTS DE LA COMMUNE DE GOND-PONTOUVRE**

Le Maire de GOND-PONTOUVRE,

- Vu l'article L2122.22 du Code des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre, datée du 29/03/2014 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal de GOND-PONTOUVRE,
- Vu les articles L2123-1, R2123-1 et R2123-4 du Code de la Commande Publique
- Considérant la nécessité pour la commune de Gond-Pontouvre de procéder aux vérifications périodiques règlementaires sur les bâtiments communaux, pour une durée de 12 mois renouvelable deux fois à compter de la date de notification

### DECIDE

**Article 1 :** Une consultation a été lancée le 19 février 2025. La date limite de remise des offres a été fixée au 21 mars 2025 à 17 heures, pour une durée d'un an renouvelable deux fois.

- 2 entreprises ont déposés leur meilleure offre.

SOCOTEC pour un montant de 9 329.00 €

APAVE pour un montant de 10 583.00 €

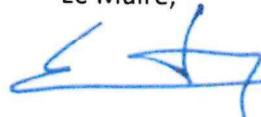
**Article 2 :** Au vu des réponses, il apparaît que l'entreprise retenue est la société « SOCOTEC »

**Article 3 :** La dépense est prévue sur les exercices 2025 – 2026 - 2027.

**Article 4 :** Monsieur Le Maire accomplira les formalités que nécessitent cette opération et en particulier la signature du contrat avec l'entreprise

Le 7 avril 2025

Le Maire,



Gérard DEZIER



**MAIRIE DE GOND - PONTOUVRE**  
**Charente**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE**

**OBJET : TRAVAUX PRODUITS D'ENTRETIEN DE 2025 à 2027  
POUR LA COMMUNE DE GOND-PONTOUVRE**

Le Maire de GOND-PONTOUVRE,

-Vu l'article L2122.22 du Code des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre, datée du 2/06/2020 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal de GOND-PONTOUVRE,

-Vu le code de la commande publique (ordonnance N°2018-1074 du 26 novembre 2018 et décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018), plus particulièrement les articles L2133-1 et R2123-1-1

- Considérant la nécessité de mettre en place un marché de produits d'entretien pour la commune de Gond-Pontouvre pour une durée de 12 mois à compter de la date de notification renouvelable 2 fois au maximum. Le marché se décompose en 5 lots :

**DECIDE**

**Article 1 :** Par décision du Maire en date du 9 décembre 2024, le marché d'achats de produits d'entretien pour 2025 2026 2027 pour la Commune de Gond-Pontouvre a été notifié aux entreprises retenues (SODICO / HYCODIS / PIERRE LE GOFF)

Cette consultation relative aux achats de produits et petits matériels d'entretien dont la dépense est estimée à 81 000.00 € H.T., a été allotie en cinq lots comme suit :

- \* Lot 1 : Produits multi usages
- \* Lot 2 : Hygiène des mains et essuyage
- \* Lot 3 : Accessoires et équipements divers
- \* Lot 4 : Produits de nettoyage cuisine et restauration
- \* Lot 5 : Accessoires spécifiques à la restauration

**Article 2 :**

Un avenant 1de rajout de prix au bordereau de prix unitaire a été notifié le 23 janvier 2025

**Article 3 :**

Un avenant 2 est rendu nécessaire du fait de :

- Ajout de produits supplémentaires sur lot 4 : produits de nettoyage cuisine et restauration  
Keo nettoyant sol ecolabel à 7.55€ le bidon de 5 litres

**Article 4 :** le présent avenant n'a pas d'incidence financière. Il s'agit uniquement d'ajouter des prix au BPU du lot 4

**Article 5 :** ces nouveaux prix pourront être utilisés au budget 2025

Le 15 avril 2025

Le Maire, Gérard DEZIER



**MAIRIE DE GOND - PONTOUVRE**

Charente

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE**

-----

**OBJET : EQUIPEMENTS FRIGORIFIQUES DE LA CUISINE CENTRALE****LOT UNIQUE : EQUIPEMENTS FRIGORIFIQUES**

Le Maire de GOND-PONTOUVRE,

-Vu l'article L2122.22 du Code des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre, datée du 2/06/2020 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal de GOND-PONTOUVRE,

-Vu le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019 et ses ordonnances, plus particulièrement les articles L2133-1 et R2123-1-1

- Considérant la nécessité de mettre en place un marché « Equipements frigorifiques de la Cuisine Centrale » en 1 seul lot :

- **Considérant un Lot unique = Equipements frigorifiques****DECIDE****Article 1 :** de lancer une consultation le 18 mars 2025 sur le site [www.marchés-publics.info](http://www.marchés-publics.info) pour le marché cité en objet. Cette consultation a été publiée également sur le BOAMP et SAPESO. La date limite de remise des offres était fixée au 8 avril 2025 à 12h00.

L'ouverture des plis et l'analyse des offres ont eu lieu le 10 avril 2025 à 10h00.

Sur le site précité 3 sociétés ont soumissionné.

**Article 2 :**

Ci-dessous, tableau d'analyses.

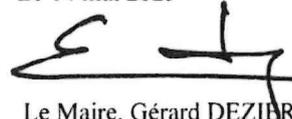
Clt	Société	Montant HT Base	Prix Note sur 60	Valeur technique Note sur 40	Total/100	Classement
1	CUISSON ET REFRIGERATION	51 489,96 €	60	40,00	100,00	1
2	BENARD	57 019,00 €	54	36,00	90,00	2
4	FROID CONCEPT	57 132,80 €	51	39,00	90,00	2

**Estimation du lot : 98 800,00 € HT**

L'offre la mieux-disante est celle de la société CUISSON ET REFRIGERATION ZI de la Gare 16700 RUFFEC pour le lot unique « Equipements frigorifiques »

Le montant du marché CUISSON ET REFRIGERATION retenu est donc de 51 489.96 € HT soit **61 787.95 € TTC** (offre de base).**Article 3 :** la dépense correspondante est prévue sur l'exercice en cours.**Article 4 :** Monsieur Le Maire accomplira les formalités qui nécessitent cette opération et en particulier la signature du marché avec la société désignée à l'article 2 ci-dessus pour le montant mentionné au même article (montant de base).

Le 14 mai 2025



Le Maire, Gérard DEZIER



## MAIRIE DE GOND - PONTOUVRE

Charente

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

-----

**OBJET : REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL****LOT 2 - GROS OEUVRE**

Le Maire de GOND-PONTOUVRE,

-Vu l'article L2122.22 du Code des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre, datée du 2/06/2020 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal de GOND-PONTOUVRE,

-Vu le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019 et ses ordonnances,  
plus particulièrement les articles L2133-1 et R2123-1-1

- Considérant la nécessité de mettre en place un marché de travaux « Réhabilitation de l'école du Treuil » de 17 lots :

Lot 1 = Désamiantage (notifié le 10 décembre 2024 à l'entreprise EGD)

Lot 2 = Gros Œuvre

Lot 3 = Charpente couverture

Lot 4 = Etanchéité

Lot 5 = Isolation thermique extérieure – Enduit

Lot 6 = Menuiseries extérieures – Serrurerie

Lot 7 = Cloisons sèches

Lot 8 = Menuiseries intérieures bois

Lot 9 = Carrelage - Faïence

Lot 10 = Revêtement sols souples

Lot 11 = Faux plafonds

Lot 12 = Peinture

Lot 13 = Electricité

Lot 14 = Chauffage – Ventilation – Plomberie sanitaire

Lot 15 = Equipements cuisine – Chambres froides

Lot 16 = VRD

Lot 17 = Aménagements paysagers

-Chaque lot faisant l'objet d'une décision du Maire et d'un acte d'engagement ;

**-Considérant le LOT 2 : Gros Oeuvre****DECIDE**

**Article 1 :** de lancer une consultation le 6 février 2025 sur le site [www.marchés-publics.info](http://www.marchés-publics.info) pour le marché cité en objet, tous lots confondus. Cette consultation a été publiée également sur le BOAMP et SAPESO. La date limite de remise des offres était fixée au 14 Mars 2025 à 17h00.

L'ouverture des plis et l'analyse des offres ont eu lieu le 24 avril 2025 à 10h00.

Sur le site précité et pour le lot 2, 4 sociétés ont soumissionné.

**Article 2 :**

Ci-dessous, tableau d'analyses.

**AR Prefecture**016-211601547-20250512-GSTREUILLOT2-AR  
Reçu le 12/05/2025

REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL						
Clt	Société	Montant HT Base + Pse1	Prix Note sur 40	Valeur technique Note sur 60	Total/100	Classement
1	KOMORNICZAK	308 164,53 €	40	55,00	95,00	1
2	TEVENIN	354 018,36 €	34,82	52,50	87,32	2
3	LEGRAND BATISSEURS	375 970,15 €	32,79	50,00	82,79	3
4	LEONARD BATIMENT	490 222,58 €	25,14	47,50	72,64	4

L'offre la mieux-disante est celle de la société KOMORNICZAK située 11 route de la Borne Cent 16130 GENSAC LA PALLUE pour le lot 2 « Gros Oeuvre »

Le montant du marché KOMORNICZAK (lot 2) retenu est donc de 308 164.53 € HT soit **369 797.44 € TTC** (comprenant l'offre de base et la PSE1).

**Article 3 :** la dépense correspondante est prévue sur l'exercice en cours.

**Article 4 :** Monsieur Le Maire accomplira les formalités qui nécessitent cette opération et en particulier la signature du marché avec la société désignée à l'article 2 ci-dessus pour le montant mentionné au même article (montant de base + Pse1).

Le 12 mai 2025



Le Maire, Gérard DEZIER



## MAIRIE DE GOND - PONTOUVRE

Charente

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

-----

**OBJET : REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL****LOT 3 - CHARPENTE - COUVERTURE**

Le Maire de GOND-PONTOUVRE,

-Vu l'article L2122.22 du Code des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre, datée du 2/06/2020 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal de GOND-PONTOUVRE,

-Vu le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019 et ses ordonnances, plus particulièrement les articles L2133-1 et R2123-1-1

- Considérant la nécessité de mettre en place un marché de travaux « Réhabilitation de l'école du Treuil » de 17 lots :

Lot 1 = Désamiantage (notifié le 10 décembre 2024 à l'entreprise EGD)

Lot 2 = Gros Œuvre

Lot 3 = Charpente couverture

Lot 4 = Etanchéité

Lot 5 = Isolation thermique extérieure – Enduit

Lot 6 = Menuiseries extérieures – Serrurerie

Lot 7 = Cloisons sèches

Lot 8 = Menuiseries intérieures bois

Lot 9 = Carrelage - Faïence

Lot 10 = Revêtement sols souples

Lot 11 = Faux plafonds

Lot 12 = Peinture

Lot 13 = Electricité

Lot 14 = Chauffage – Ventilation – Plomberie sanitaire

Lot 15 = Equipements cuisine – Chambres froides

Lot 16 = VRD

Lot 17 = Aménagements paysagers

-Chaque lot faisant l'objet d'une décision du Maire et d'un acte d'engagement ;

**-Considérant le LOT 3 : Charpente - Couverture**

**DECIDE**

**Article 1 :** de lancer une consultation le 6 février 2025 sur le site [www.marchés-publics.info](http://www.marchés-publics.info) pour le marché cité en objet, tous lots confondus. Cette consultation a été publiée également sur le BOAMP et SAPESO. La date limite de remise des offres était fixée au 14 Mars 2025 à 17h00.

L'ouverture des plis et l'analyse des offres ont eu lieu le 24 avril 2025 à 10h00.

Sur le site précité et pour le lot 3, 1 société a soumissionné.

**Article 2 :**

Ci-dessous, tableau d'analyses.

## AR Prefecture

016-211601547-20250512-GSTREUIL\_LOT3-AR  
Reçu le 12/05/2025

Clé	Société	Montant HT Base	Prix Note sur 40	Valeur technique Note sur 60	Total/100	Classement
1	CILC SUD-OUEST	178 711,78 €	40	50,00	90,00	1

Estimation du lot : 140 000,00 € HT

L'offre la mieux-disante est celle de la société CILC SUD OUEST située 11 rue de Chalembert 86130 JAUNAY-MARIGNY pour le lot 3 « Charpente - Couverture »

Le montant du marché CILC SUD-OUEST (**lot 3**) retenu est donc de 178 711.78 € HT soit **214 454.14 € TTC** (offre de base).

**Article 3 :** la dépense correspondante est prévue sur l'exercice en cours.

**Article 4 :** Monsieur Le Maire accomplira les formalités qui nécessitent cette opération et en particulier la signature du marché avec la société désignée à l'article 2 ci-dessus pour le montant mentionné au même article (montant de base).

Le 12 mai 2025

Le Maire. Gérard DEZIER



## MAIRIE DE GOND - PONTOUVRE

Charente

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

-----

**OBJET : REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL****LOT 4 - ETANCHEITE**

Le Maire de GOND-PONTOUVRE,

-Vu l'article L2122.22 du Code des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre, datée du 2/06/2020 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal de GOND-PONTOUVRE,

-Vu le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019 et ses ordonnances,  
plus particulièrement les articles L2133-1 et R2123-1-1

- Considérant la nécessité de mettre en place un marché de travaux « Réhabilitation de l'école du Treuil » de 17 lots :

Lot 1 = Désamiantage (notifié le 10 décembre 2024 à l'entreprise EGD)

Lot 2 = Gros Œuvre

Lot 3 = Charpente couverture

Lot 4 = Etanchéité

Lot 5 = Isolation thermique extérieure – Enduit

Lot 6 = Menuiseries extérieures – Serrurerie

Lot 7 = Cloisons sèches

Lot 8 = Menuiseries intérieures bois

Lot 9 = Carrelage - Faïence

Lot 10 = Revêtement sols souples

Lot 11 = Faux plafonds

Lot 12 = Peinture

Lot 13 = Electricité

Lot 14 = Chauffage – Ventilation – Plomberie sanitaire

Lot 15 = Equipements cuisine – Chambres froides

Lot 16 = VRD

Lot 17 = Aménagements paysagers

-Chaque lot faisant l'objet d'une décision du Maire et d'un acte d'engagement :

**-Considérant le LOT 4 : Etanchéité**

**DECIDE**

**Article 1 :** de lancer une consultation le 6 février 2025 sur le site [www.marchés-publics.info](http://www.marchés-publics.info) pour le marché cité en objet, tous lots confondus. Cette consultation a été publiée également sur le BOAMP et SAPESO. La date limite de remise des offres était fixée au 14 Mars 2025 à 17h00.

L'ouverture des plis et l'analyse des offres ont eu lieu le 24 avril 2025 à 10h00.

Sur le site précité et pour le lot 4, 2 sociétés ont soumissionné.

**Article 2 :**

Ci-dessous, tableau d'analyses.

AR Prefecture

016-211601547-20250512-GSTREUIL\_LOT4-AR  
Reçu le 12/05/2025

Clit	Société	Montant HT Base	Prix Note sur 40	Valeur technique Note sur 60	Total/100	Classement
1	SMAC	141 436,90 €	40	42,50	82,50	1
4	DME	178 270,87 €	31,74	42,50	74,24	2

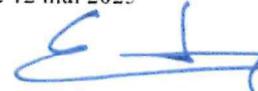
Estimation du lot : 122 000,00 € HT

L'offre la mieux-disante est celle de la société SMAC Zac des Montagnes 16340 CHAMPNIERS pour le lot 4 « Etanchéité »  
Le montant du marché SMAC (lot 4) retenu est donc de 141 436.90 € HT soit 169 724.28 € TTC (offre de base).

**Article 3 :** la dépense correspondante est prévue sur l'exercice en cours.

**Article 4 :** Monsieur Le Maire accomplira les formalités qui nécessitent cette opération et en particulier la signature du marché avec la société désignée à l'article 2 ci-dessus pour le montant mentionné au même article (montant de base).

Le 12 mai 2025



Le Maire, Gérard DEZIER



**MAIRIE DE GOND - PONTOUVRE**  
**Charente****EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE**

-----

**OBJET : REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL****LOT 5 - ISOLATION THERMIQUE EXTERIEURE - ENDUIT**

Le Maire de GOND-PONTOUVRE,

-Vu l'article L2122.22 du Code des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre, datée du 2/06/2020 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal de GOND-PONTOUVRE,

-Vu le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019 et ses ordonnances,  
plus particulièrement les articles L2133-1 et R2123-1-1

- Considérant la nécessité de mettre en place un marché de travaux « Réhabilitation de l'école du Treuil » de 17 lots :

Lot 1 = Désamiantage (notifié le 10 décembre 2024 à l'entreprise EGD)

Lot 2 = Gros Œuvre

Lot 3 = Charpente couverture

Lot 4 = Etanchéité

Lot 5 = Isolation thermique extérieure – Enduit

Lot 6 = Menuiseries extérieures – Serrurerie

Lot 7 = Cloisons sèches

Lot 8 = Menuiseries intérieures bois

Lot 9 = Carrelage - Faïence

Lot 10 = Revêtement sols souples

Lot 11 = Faux plafonds

Lot 12 = Peinture

Lot 13 = Electricité

Lot 14 = Chauffage – Ventilation – Plomberie sanitaire

Lot 15 = Equipements cuisine – Chambres froides

Lot 16 = VRD

Lot 17 = Aménagements paysagers

-Chaque lot faisant l'objet d'une décision du Maire et d'un acte d'engagement :

**-Considérant le LOT 5 : Isolation thermique extérieure - enduit**

**DECIDE**

**Article 1 :** de lancer une consultation le 6 février 2025 sur le site [www.marchés-publics.info](http://www.marchés-publics.info) pour le marché cité en objet, tous lots confondus. Cette consultation a été publiée également sur le BOAMP et SAPESO. La date limite de remise des offres était fixée au 14 Mars 2025 à 17h00.

L'ouverture des plis et l'analyse des offres ont eu lieu le 24 avril 2025 à 10h00.

Sur le site précité et pour le lot 5, 6 sociétés ont soumissionné.

**Article 2 :**

Ci-dessous, tableau d'analyses.

**AR Prefecture**016-211601547-20250512-GSTREUIL\_LOT5-AR  
Reçu le 12/05/2025

Cl	Société	Montant HT Base + Pse1 + Pse2	Prix Note sur 40	Valeur technique Note sur 60	Total/100	Classement
1	NICOLEAU	260 578,17	40	47,50	87,50	1
2	AEM CONCEPT	463 119,60	22,51	40,00	62,51	6
3	EURO PEINTURE	292 534,69	35,63	47,50	83,13	3
4	CFC	308 075,37	33,83	50,00	83,83	2
5	ARP	346 671,81	30,07	47,50	77,57	4
6	M.R. ENDUITS	307 904,50	33,85	40,00	73,85	5

**Estimation du lot : 206 000,00 € HT**

L'offre la mieux-disante est celle de la société NICOLEAU située 17 rue de la Ferme 16400 PUYMOYEN pour le lot 5 « Isolation thermique extérieure - enduit »

Le montant du marché NICOLEAU (lot 5) retenu est donc de 260 578.17 € HT soit **312 693.81 € TTC** (comprenant l'offre de base + PSE1 + PSE2).

**Article 3 :** la dépense correspondante est prévue sur l'exercice en cours.

**Article 4 :** Monsieur Le Maire accomplira les formalités qui nécessitent cette opération et en particulier la signature du marché avec la société désignée à l'article 2 ci-dessus pour le montant mentionné au même article (montant de base + Pse1 + Pse2).

Le 12 mai 2025



Le Maire, Gérard DEZIER



**MAIRIE DE GOND - PONTOUVRE**  
**Charente****EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE**

-----

**OBJET : REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL****LOT 6 - MENUISERIES EXTERIEURES - SERRURERIE**

Le Maire de GOND-PONTOUVRE,

-Vu l'article L2122.22 du Code des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre, datée du 2/06/2020 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal de GOND-PONTOUVRE,

-Vu le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019 et ses ordonnances,  
plus particulièrement les articles L2133-1 et R2123-1-1

- Considérant la nécessité de mettre en place un marché de travaux « Réhabilitation de l'école du Treuil » de 17 lots :

Lot 1 = Désamiantage (notifié le 10 décembre 2024 à l'entreprise EGD)

Lot 2 = Gros Œuvre

Lot 3 = Charpente couverture

Lot 4 = Etanchéité

Lot 5 = Isolation thermique extérieure – Enduit

Lot 6 = Menuiseries extérieures – Serrurerie

Lot 7 = Cloisons sèches

Lot 8 = Menuiseries intérieures bois

Lot 9 = Carrelage - Faïence

Lot 10 = Revêtement sols souples

Lot 11 = Faux plafonds

Lot 12 = Peinture

Lot 13 = Electricité

Lot 14 = Chauffage – Ventilation – Plomberie sanitaire

Lot 15 = Equipements cuisine – Chambres froides

Lot 16 = VRD

Lot 17 = Aménagements paysagers

-Chaque lot faisant l'objet d'une décision du Maire et d'un acte d'engagement :

**-Considérant le LOT 6 : Menuiseries extérieures - Serrurerie**

**DECIDE**

**Article 1 :** de lancer une consultation le 6 février 2025 sur le site [www.marchés-publics.info](http://www.marchés-publics.info) pour le marché cité en objet, tous lots confondus. Cette consultation a été publiée également sur le BOAMP et SAPESO. La date limite de remise des offres était fixée au 14 Mars 2025 à 17h00.

L'ouverture des plis et l'analyse des offres ont eu lieu le 24 avril 2025 à 10h00.

Sur le site précité et pour le lot 6, 2 sociétés ont soumissionné.

**Article 2 :**

Ci-dessous, tableau d'analyses.

## AR Prefecture

016-211601547-20250512-GSTREUIL\_LOT6-AR  
Reçu le 12/05/2025

Clt	Société	Montant HT Base + Pse1 + Pse2	Prix Note sur 40	Valeur technique Note sur 60	Total/100	Classement
1	VERRESPACE	491 080,17 €	38,07	47,50	85,57	2
4	MONTBOYER METAL	467 400,00	40	47,50	87,50	1

Estimation du lot : 536 000,00 € HT

L'offre la mieux-disante est celle de la société MONTBOYER METAL LD chez Rilhac 16 620 MONTBOYER pour le lot 6  
« Menuiseries extérieures - Serrurerie »

Le montant du marché MONTBOYER METAL (lot 6) retenu est donc de 467 400.00 € HT soit **560 880.00 € TTC** (comprenant l'offre de base + PSE1 + PSE2).

**Article 3 :** la dépense correspondante est prévue sur l'exercice en cours.

**Article 4 :** Monsieur Le Maire accomplira les formalités qui nécessitent cette opération et en particulier la signature du marché avec la société désignée à l'article 2 ci-dessus pour le montant mentionné au même article (montant de base + Pse1 + Pse2).

Le 12 mai 2025

Le Maire, Gérard DEZIER



## MAIRIE DE GOND - PONTOUVRE

Charente

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

-----

**OBJET : REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL****LOT 7 - CLOISONS SECHES**

Le Maire de GOND-PONTOUVRE,

-Vu l'article L2122.22 du Code des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre, datée du 2/06/2020 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal de GOND-PONTOUVRE,

-Vu le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019 et ses ordonnances, plus particulièrement les articles L2133-1 et R2123-1-1

- Considérant la nécessité de mettre en place un marché de travaux « Réhabilitation de l'école du Treuil » de 17 lots :

Lot 1 = Désamiantage (notifié le 10 décembre 2024 à l'entreprise EGD)

Lot 2 = Gros Œuvre

Lot 3 = Charpente couverture

Lot 4 = Etanchéité

Lot 5 = Isolation thermique extérieure – Enduit

Lot 6 = Menuiseries extérieures – Serrurerie

Lot 7 = Cloisons sèches

Lot 8 = Menuiseries intérieures bois

Lot 9 = Carrelage - Faïence

Lot 10 = Revêtement sols souples

Lot 11 = Faux plafonds

Lot 12 = Peinture

Lot 13 = Electricité

Lot 14 = Chauffage – Ventilation – Plomberie sanitaire

Lot 15 = Equipements cuisine – Chambres froides

Lot 16 = VRD

Lot 17 = Aménagements paysagers

-Chaque lot faisant l'objet d'une décision du Maire et d'un acte d'engagement ;

**-Considérant le LOT 7 : Cloisons sèches**

**DECIDE**

**Article 1 :** de lancer une consultation le 6 février 2025 sur le site [www.marchés-publics.info](http://www.marchés-publics.info) pour le marché cité en objet, tous lots confondus. Cette consultation a été publiée également sur le BOAMP et SAPESO. La date limite de remise des offres était fixée au 14 Mars 2025 à 17h00.

L'ouverture des plis et l'analyse des offres ont eu lieu le 24 avril 2025 à 10h00.

Sur le site précité et pour le lot 7, 3 sociétés ont soumissionné.

**Article 2 :**

Ci-dessous, tableau d'analyses.

**AR Prefecture**016-211601547-20250512-GSTREUIL\_LOT7-AR  
Reçu le 12/05/2025**REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL**

Clt	Société	Montant HT Base + Pse1	Prix Note sur 40	Valeur technique Note sur 60	Total/100	Classement
1	MPCP	111 468,84 €	40	45,00	85,00	2
3	RENAUPLATRE	122 369,57 €	36,44	57,50	93,94	1
4	PJC	144 326,50 €	30,89	42,50	73,39	3

Estimation du lot : 137 000,00 € HT

L'offre la mieux-disante est celle de la société RENAUPLATRE située 13 rue de l'Europe 16 730 FLEAC pour le lot 7 « Cloisons sèches »

Le montant du marché RENAUPLATRE (lot 7) retenu est donc de 122 369.57 € HT soit **146 843.48 € TTC** (comprenant l'offre de base et la PSE1).

**Article 3 :** la dépense correspondante est prévue sur l'exercice en cours.

**Article 4 :** Monsieur Le Maire accomplira les formalités qui nécessitent cette opération et en particulier la signature du marché avec la société désignée à l'article 2 ci-dessus pour le montant mentionné au même article (montant de base + Pse1).

Le 12 mai 2025

Le Maire, Gérard DEZIER



**MAIRIE DE GOND - PONTOUVRE**  
**Charente****EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE**

-----

**OBJET : REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL****LOT 8 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS**

Le Maire de GOND-PONTOUVRE,

-Vu l'article L2122.22 du Code des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre, datée du 2/06/2020 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal de GOND-PONTOUVRE,

-Vu le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019 et ses ordonnances,  
plus particulièrement les articles L2133-1 et R2123-1-1

- Considérant la nécessité de mettre en place un marché de travaux « Réhabilitation de l'école du Treuil » de 17 lots :

Lot 1 = Désamiantage (notifié le 10 décembre 2024 à l'entreprise EGD)

Lot 2 = Gros Œuvre

Lot 3 = Charpente couverture

Lot 4 = Etanchéité

Lot 5 = Isolation thermique extérieure – Enduit

Lot 6 = Menuiseries extérieures – Serrurerie

Lot 7 = Cloisons sèches

Lot 8 = Menuiseries intérieures bois

Lot 9 = Carrelage - Faïence

Lot 10 = Revêtement sols souples

Lot 11 = Faux plafonds

Lot 12 = Peinture

Lot 13 = Electricité

Lot 14 = Chauffage – Ventilation – Plomberie sanitaire

Lot 15 = Equipements cuisine – Chambres froides

Lot 16 = VRD

Lot 17 = Aménagements paysagers

-Chaque lot faisant l'objet d'une décision du Maire et d'un acte d'engagement ;

**-Considérant le LOT 8 : Menuiseries intérieures bois**

**DECIDE**

**Article 1 :** de lancer une consultation le 6 février 2025 sur le site [www.marchés-publics.info](http://www.marchés-publics.info) pour le marché cité en objet, tous lots confondus. Cette consultation a été publiée également sur le BOAMP et SAPESO. La date limite de remise des offres était fixée au 14 Mars 2025 à 17h00.

L'ouverture des plis et l'analyse des offres ont eu lieu le 24 avril 2025 à 10h00.

Sur le site précité et pour le lot 8, 4 sociétés ont soumissionné.

**Article 2 :**

Ci-dessous, tableau d'analyses.

**AR Prefecture**016-211601547-20250512-GSTREUIL\_LOT8-AR  
Reçu le 12/05/2025

Clt	Société	Montant HT Base + Pse1	Prix Note sur 40	Valeur technique Note sur 60	Total/100	Classement
1	MPCP	107 772,73 €	40	42,50	82,50	1
2	BROUSSARD	110 975,28 €	38,85	35,00	73,85	2
3	ATELIER DU BOIS	136 940,99 €	31,48	35,00	66,48	4
4	MATHIS DANEDE	146 688,80 €	29,39	42,50	71,89	3

**Estimation du lot : 127 000,00 € HT**

L'offre la mieux-disante est celle de la société MPCP 2 rue des commerçants 16 400 PUYMOYEN pour le lot 8 « Menuiseries intérieures bois »

Le montant du marché MPCP (**lot 8**) retenu est donc de 107 772.73 € HT soit **129 327.28 € TTC** (comprenant l'offre de base et la PSE1).

**Article 3 :** la dépense correspondante est prévue sur l'exercice en cours.

**Article 4 :** Monsieur Le Maire accomplira les formalités qui nécessitent cette opération et en particulier la signature du marché avec la société désignée à l'article 2 ci-dessus pour le montant mentionné au même article (montant de base + Pse1).

Le 12 mai 2025

Le Maire, Gérard DEZIER



## MAIRIE DE GOND - PONTOUVRE

Charente

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

-----

OBJET : REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL

LOT 9 - CARRELAGE - FAIENCE

Le Maire de GOND-PONTOUVRE,

-Vu l'article L2122.22 du Code des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre, datée du 2/06/2020 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal de GOND-PONTOUVRE,

-Vu le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019 et ses ordonnances, plus particulièrement les articles L2133-1 et R2123-1-1

- Considérant la nécessité de mettre en place un marché de travaux « Réhabilitation de l'école du Treuil » de 17 lots :

Lot 1 = Désamiantage (notifié le 10 décembre 2024 à l'entreprise EGD)

Lot 2 = Gros Œuvre

Lot 3 = Charpente couverture

Lot 4 = Etanchéité

Lot 5 = Isolation thermique extérieure – Enduit

Lot 6 = Menuiseries extérieures – Serrurerie

Lot 7 = Cloisons sèches

Lot 8 = Menuiseries intérieures bois

Lot 9 = Carrelage - Faïence

Lot 10 = Revêtement sols souples

Lot 11 = Faux plafonds

Lot 12 = Peinture

Lot 13 = Electricité

Lot 14 = Chauffage – Ventilation – Plomberie sanitaire

Lot 15 = Equipements cuisine – Chambres froides

Lot 16 = VRD

Lot 17 = Aménagements paysagers

-Chaque lot faisant l'objet d'une décision du Maire et d'un acte d'engagement ;

**-Considérant le LOT 9 : Carrelage - Faïence**

**DECIDE**

**Article 1 :** de lancer une consultation le 6 février 2025 sur le site [www.marchés-publics.info](http://www.marchés-publics.info) pour le marché cité en objet, tous lots confondus. Cette consultation a été publiée également sur le BOAMP et SAPESO. La date limite de remise des offres était fixée au 14 Mars 2025 à 17h00.

L'ouverture des plis et l'analyse des offres ont eu lieu le 24 avril 2025 à 10h00.

Sur le site précité et pour le lot 9, 2 sociétés ont soumissionné.

**Article 2 :**

Ci-dessous, tableau d'analyses.

**AR Prefecture**016-211601547-20250512-GSTREUIL\_LOT9-AR  
Reçu le 12/05/2025

Cl	Société	Montant HT Base + Pse1	Prix Note sur 40	Valeur technique Note sur 60	Total/100	Classement
1	PJC	58 716,37 €	40	40,00	80,00	2
4	MARTAUD	67 133,82 €	34,98	50,00	84,98	1

**Estimation du lot : 39 000,00 € HT**

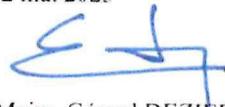
L'offre la mieux-disante est celle de la société MARTAUD 65 avenue de l'Europe 16 200 JARNAC pour le lot 9 « Carrelage - Faïence »

Le montant du marché MARTAUD (**lot 9**) retenu est donc de 67 133.82 € HT soit **80 560.58 € TTC** (comprenant l'offre de base et la PSE1).

**Article 3 :** la dépense correspondante est prévue sur l'exercice en cours.

**Article 4 :** Monsieur Le Maire accomplira les formalités qui nécessitent cette opération et en particulier la signature du marché avec la société désignée à l'article 2 ci-dessus pour le montant mentionné au même article (montant de base + Pse1).

Le 12 mai 2025



Le Maire, Gérard DEZIER



**MAIRIE DE GOND - PONTOUVRE**  
**Charente****EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE**

-----

**OBJET : REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL****LOT 10 - REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES**

Le Maire de GOND-PONTOUVRE,

-Vu l'article L2122.22 du Code des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre, datée du 2/06/2020 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal de GOND-PONTOUVRE,

-Vu le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019 et ses ordonnances, plus particulièrement les articles L2133-1 et R2123-1-1

- Considérant la nécessité de mettre en place un marché de travaux « Réhabilitation de l'école du Treuil » de 17 lots :

Lot 1 = Désamiantage (notifié le 10 décembre 2024 à l'entreprise EGD)

Lot 2 = Gros Œuvre

Lot 3 = Charpente couverture

Lot 4 = Etanchéité

Lot 5 = Isolation thermique extérieure – Enduit

Lot 6 = Menuiseries extérieures – Serrurerie

Lot 7 = Cloisons sèches

Lot 8 = Menuiseries intérieures bois

Lot 9 = Carrelage - Faïence

Lot 10 = Revêtement sols souples

Lot 11 = Faux plafonds

Lot 12 = Peinture

Lot 13 = Electricité

Lot 14 = Chauffage – Ventilation – Plomberie sanitaire

Lot 15 = Equipements cuisine – Chambres froides

Lot 16 = VRD

Lot 17 = Aménagements paysagers

-Chaque lot faisant l'objet d'une décision du Maire et d'un acte d'engagement :

**-Considérant le LOT 10: Revêtements de sols souples**

**DECIDE**

**Article 1 :** de lancer une consultation le 6 février 2025 sur le site [www.marchés-publics.info](http://www.marchés-publics.info) pour le marché cité en objet, tous lots confondus. Cette consultation a été publiée également sur le BOAMP et SAPESO. La date limite de remise des offres était fixée au 14 Mars 2025 à 17h00.

L'ouverture des plis et l'analyse des offres ont eu lieu le 24 avril 2025 à 10h00.

Sur le site précité et pour le lot 10, 2 sociétés ont soumissionné.

**Article 2 :**

Ci-dessous, tableau d'analyses.

**AR Prefecture**016-211601547-20250512-GSTREUIL\_LOT10-AR  
Reçu le 12/05/2025**REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL**

Clt	Société	Montant HT Base + Pse2	Prix Note sur 40	Valeur technique Note sur 60	Total/100	Classement
1	GROUPE VINET	85 008,80 €	40	47,50	87,50	2
4	GUY CHAPUZET ET FILS	88 401,75 €	38,46	52,50	90,96	1

**Estimation du lot : 87 000,00 € HT**

L'offre la mieux-disante est celle de la société GUY CHAPUZET ET FILS située 90 rue de Royan 16 710 SAINT YRIEIX SUR CHARENTE pour le lot 10 « Revêtements de sols souples »

Le montant du marché GUY CHAPUZET ET FILS (lot 10) retenu est donc de 88 401,75 € HT soit **106 082.10 € TTC** (comportant l'offre de base et la PSE2).

**Article 3 :** la dépense correspondante est prévue sur l'exercice en cours.

**Article 4 :** Monsieur Le Maire accomplira les formalités qui nécessitent cette opération et en particulier la signature du marché avec la société désignée à l'article 2 ci-dessus pour le montant mentionné au même article (montant de base + Pse2).

Le 12 mai 2025



Le Maire, Gérard DEZIER



## MAIRIE DE GOND - PONTOUVRE

Charente

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

-----

**OBJET : REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL****LOT 11 - FAUX PLAFONDS**

Le Maire de GOND-PONTOUVRE,

-Vu l'article L2122.22 du Code des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre, datée du 2/06/2020 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal de GOND-PONTOUVRE,

-Vu le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019 et ses ordonnances,  
plus particulièrement les articles L2133-1 et R2123-1-1

- Considérant la nécessité de mettre en place un marché de travaux « Réhabilitation de l'école du Treuil » de 17 lots :

Lot 1 = Désamiantage (notifié le 10 décembre 2024 à l'entreprise EGD)

Lot 2 = Gros Œuvre

Lot 3 = Charpente couverture

Lot 4 = Etanchéité

Lot 5 = Isolation thermique extérieure – Enduit

Lot 6 = Menuiseries extérieures – Serrurerie

Lot 7 = Cloisons sèches

Lot 8 = Menuiseries intérieures bois

Lot 9 = Carrelage - Faïence

Lot 10 = Revêtement sols souples

Lot 11 = Faux plafonds

Lot 12 = Peinture

Lot 13 = Electricité

Lot 14 = Chauffage – Ventilation – Plomberie sanitaire

Lot 15 = Equipements cuisine – Chambres froides

Lot 16 = VRD

Lot 17 = Aménagements paysagers

-Chaque lot faisant l'objet d'une décision du Maire et d'un acte d'engagement :

**-Considérant le LOT 11 : Faux plafonds**

**DECIDE**

**Article 1 :** de lancer une consultation le 6 février 2025 sur le site [www.marchés-publics.info](http://www.marchés-publics.info) pour le marché cité en objet, tous lots confondus. Cette consultation a été publiée également sur le BOAMP et SAPESO. La date limite de remise des offres était fixée au 14 Mars 2025 à 17h00.

L'ouverture des plis et l'analyse des offres ont eu lieu le 24 avril 2025 à 10h00.

Sur le site précité et pour le lot 11, 3 sociétés ont soumissionné.

**Article 2 :**

Ci-dessous, tableau d'analyses.

**AR Prefecture**016-211601547-20250512-GSTREUIL\_LOT11-AR  
Reçu le 12/05/2025**REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL**

Clt	Société	Montant HT Base	Prix Note sur 40	Valeur technique Note sur 60	Total/100	Classement
1	RENAUPLATRE	41 161,29 €	40	60,00	100,00	1
3	MPCP	46 359,29 €	35,52	42,50	78,02	2
4	PJC	58 753,76 €	28,02	42,50	70,52	3

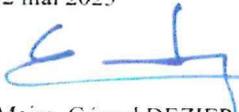
Estimation du lot : 69 000 ,00 € HT

L'offre la mieux-disante est celle de la société RENAUPLATRE 13 rue de l' Europe 16 730 FLEAC pour le lot 11 « Faux plafonds »  
Le montant du marché RENAUPLATRE (**lot 11**) retenu est donc de 41 161.29 € HT soit **49 393.55 € TTC** (offre de base).

**Article 3 :** la dépense correspondante est prévue sur l'exercice en cours.

**Article 4 :** Monsieur Le Maire accomplira les formalités qui nécessitent cette opération et en particulier la signature du marché avec la société désignée à l'article 2 ci-dessus pour le montant mentionné au même article (offre de base ).

Le 12 mai 2025

  
Le Maire, Gérard DEZIER

**MAIRIE DE GOND - PONTOUVRE**

Charente

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE**

-----

**OBJET : REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL****LOT 12 - PEINTURE**

Le Maire de GOND-PONTOUVRE,

-Vu l'article L2122.22 du Code des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre, datée du 2/06/2020 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal de GOND-PONTOUVRE,

-Vu le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019 et ses ordonnances,  
plus particulièrement les articles L2133-1 et R2123-1-1

- Considérant la nécessité de mettre en place un marché de travaux « Réhabilitation de l'école du Treuil » de 17 lots :

Lot 1 = Désamiantage (notifié le 10 décembre 2024 à l'entreprise EGD)

Lot 2 = Gros Œuvre

Lot 3 = Charpente couverture

Lot 4 = Etanchéité

Lot 5 = Isolation thermique extérieure – Enduit

Lot 6 = Menuiseries extérieures – Serrurerie

Lot 7 = Cloisons sèches

Lot 8 = Menuiseries intérieures bois

Lot 9 = Carrelage - Faïence

Lot 10 = Revêtement sols souples

Lot 11 = Faux plafonds

Lot 12 = Peinture

Lot 13 = Electricité

Lot 14 = Chauffage – Ventilation – Plomberie sanitaire

Lot 15 = Equipements cuisine – Chambres froides

Lot 16 = VRD

Lot 17 = Aménagements paysagers

-Chaque lot faisant l'objet d'une décision du Maire et d'un acte d'engagement ;

**-Considérant le LOT 12 : Peinture****DECIDE**

**Article 1 :** de lancer une consultation le 6 février 2025 sur le site [www.marchés-publics.info](http://www.marchés-publics.info) pour le marché cité en objet, tous lots confondus. Cette consultation a été publiée également sur le BOAMP et SAPESO. La date limite de remise des offres était fixée au 14 Mars 2025 à 17h00.

L'ouverture des plis et l'analyse des offres ont eu lieu le 24 avril 2025 à 10h00.

Sur le site précité et pour le lot 12, 3 sociétés ont soumissionné.

**Article 2 :**

Ci-dessous, tableau d'analyses.

**AR Prefecture**016-211601547-20250512-GSTREUIL\_LOT12-AR  
Reçu le 12/05/2025**REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL**

Cl	Société	Montant HT Base	Prix Note sur 40	Valeur technique Note sur 60	Total/100	Classement
1	LARPE	72 590,97 €	40	47,50	87,50	3
2	MARRAUD	77 285,34 €	37,57	52,50	90,07	2
3	GUY CHAPUZET ET FILS	78 233,63 €	37,11	57,50	94,61	1

**Estimation du lot : 63 000,00 € HT**

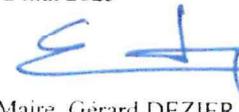
L'offre la mieux-disante est celle de la société GUY CHAPUZET ET FILS située 99 rue de Royan 16710 SAINT YRIEIX SUR CHARENTE pour le lot 12 « Peinture »

Le montant du marché GUY CHAPUZET ET FILS (**lot 12**) retenu est donc de 78 233.63 € HT soit **93 880.36 € TTC** (offre de base).

**Article 3 :** la dépense correspondante est prévue sur l'exercice en cours.

**Article 4 :** Monsieur Le Maire accomplira les formalités qui nécessitent cette opération et en particulier la signature du marché avec la société désignée à l'article 2 ci-dessus pour le montant mentionné au même article (montant de base).

Le 12 mai 2025

  
Le Maire, Gérard DEZIER

## MAIRIE DE GOND - PONTOUVRE

Charente

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

-----

**OBJET : REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL****LOT 13 - ELECTRICITE**

Le Maire de GOND-PONTOUVRE,

-Vu l'article L2122.22 du Code des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre, datée du 2/06/2020 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal de GOND-PONTOUVRE,

-Vu le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019 et ses ordonnances, plus particulièrement les articles L2133-1 et R2123-1-1

- Considérant la nécessité de mettre en place un marché de travaux « Réhabilitation de l'école du Treuil » de 17 lots :

Lot 1 = Désamiantage (notifié le 10 décembre 2024 à l'entreprise EGD)

Lot 2 = Gros Œuvre

Lot 3 = Charpente couverture

Lot 4 = Etanchéité

Lot 5 = Isolation thermique extérieure – Enduit

Lot 6 = Menuiseries extérieures – Serrurerie

Lot 7 = Cloisons sèches

Lot 8 = Menuiseries intérieures bois

Lot 9 = Carrelage - Faïence

Lot 10 = Revêtement sols souples

Lot 11 = Faux plafonds

Lot 12 = Peinture

Lot 13 = Electricité

Lot 14 = Chauffage – Ventilation – Plomberie sanitaire

Lot 15 = Equipements cuisine – Chambres froides

Lot 16 = VRD

Lot 17 = Aménagements paysagers

-Chaque lot faisant l'objet d'une décision du Maire et d'un acte d'engagement ;

**-Considérant le LOT 13 : Electricité**

**DECIDE**

**Article 1 :** de lancer une consultation le 6 février 2025 sur le site [www.marchés-publics.info](http://www.marchés-publics.info) pour le marché cité en objet, tous lots confondus. Cette consultation a été publiée également sur le BOAMP et SAPESO. La date limite de remise des offres était fixée au 14 Mars 2025 à 17h00.

L'ouverture des plis et l'analyse des offres ont eu lieu le 24 avril 2025 à 10h00.

Sur le site précité et pour le lot 13, 3 sociétés ont soumissionné.

**Article 2 :**

Ci-dessous, tableau d'analyses.

**AR Prefecture**016-211601547-20250512-GSTREUIL\_LOT13-AR  
Reçu le 12/05/2025

REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL						
Clit	Société	Montant HT Base	Prix Note sur 40	Valeur technique Note sur 60	Total/100	Classement
1	SPIE	370 000,00 €	40	47,50	87,50	2
2	INEO	381 150,95 €	38,83	55,00	93,83	1
3	SNEE	487 734,97 €	30,34	50,00	80,34	3

Estimation du lot : 346 000 ,00 € HT

L'offre la mieux-disante est celle de la société INEO située 18 rue Thomas Edison 33 610 CANEJAN pour le lot 13 « Electricité »  
Le montant du marché INEO (**lot 13**) retenu est donc de 381 150.95 € HT soit **457 381.14 € TTC** (offre de base).

**Article 3 :** la dépense correspondante est prévue sur l'exercice en cours.

**Article 4 :** Monsieur Le Maire accomplira les formalités qui nécessitent cette opération et en particulier la signature du marché avec la société désignée à l'article 2 ci-dessus pour le montant mentionné au même article (montant de base).

Le 12 mai 2025

  
Le Maire, Gérard DEZIER

## MAIRIE DE GOND - PONTOUVRE

Charente

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

-----

OBJET : REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL

LOT 14 - CHAUFFAGE / VENTILATION / PLOMBERIE SANITAIRE

Le Maire de GOND-PONTOUVRE,

-Vu l'article L2122.22 du Code des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre, datée du 2/06/2020 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal de GOND-PONTOUVRE,

-Vu le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019 et ses ordonnances, plus particulièrement les articles L2133-1 et R2123-1-1

- Considérant la nécessité de mettre en place un marché de travaux « Réhabilitation de l'école du Treuil » de 17 lots :

Lot 1 = Désamiantage (notifié le 10 décembre 2024 à l'entreprise EGD)

Lot 2 = Gros Œuvre

Lot 3 = Charpente couverture

Lot 4 = Etanchéité

Lot 5 = Isolation thermique extérieure – Enduit

Lot 6 = Menuiseries extérieures – Serrurerie

Lot 7 = Cloisons sèches

Lot 8 = Menuiseries intérieures bois

Lot 9 = Carrelage - Faïence

Lot 10 = Revêtement sols souples

Lot 11 = Faux plafonds

Lot 12 = Peinture

Lot 13 = Electricité

Lot 14 = Chauffage – Ventilation – Plomberie sanitaire

Lot 15 = Equipements cuisine – Chambres froides

Lot 16 = VRD

Lot 17 = Aménagements paysagers

-Chaque lot faisant l'objet d'une décision du Maire et d'un acte d'engagement :

**-Considérant le LOT 14 : Chauffage / Ventilation / Plomberie sanitaire**

**DECIDE**

**Article 1 :** de lancer une consultation le 6 février 2025 sur le site [www.marchés-publics.info](http://www.marchés-publics.info) pour le marché cité en objet, tous lots confondus. Cette consultation a été publiée également sur le BOAMP et SAPESO. La date limite de remise des offres était fixée au 14 Mars 2025 à 17h00.

L'ouverture des plis et l'analyse des offres ont eu lieu le 24 avril 2025 à 10h00.

Sur le site précité et pour le lot 14, 1 société a soumissionné.

**Article 2 :**

Ci-dessous, tableau d'analyses.

**AR Prefecture**016-211601547-20250512-GSTREUIL\_LOT14-AR  
Reçu le 12/05/2025**REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL**

Clt	Société	Montant HT Base + Pse1	Prix Note sur 40	Valeur technique Note sur 60	Total/100	Classement
1	SNEE	640 928,75 €	40	52,50	92,50	1

Estimation du lot : 620 000,00 € HT

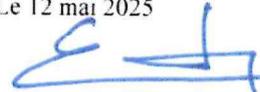
L'offre la mieux-disante est celle de la société SNEE située route de l'isle d'Espagnac 16 160 GOND PONTouvre pour le lot 14 « Chauffage / Ventilation / Plomberie sanitaire »

Le montant du marché SNEE (lot 14) retenu est donc de 640 928.75 € HT soit 769 114.50 € TTC (comprenant l'offre de base + PSE1).

**Article 3 :** la dépense correspondante est prévue sur l'exercice en cours.

**Article 4 :** Monsieur Le Maire accomplira les formalités qui nécessitent cette opération et en particulier la signature du marché avec la société désignée à l'article 2 ci-dessus pour le montant mentionné au même article (montant de base + Pse1+Pse3).

Le 12 mai 2025



Le Maire, Gérard DEZIER



## MAIRIE DE GOND - PONTOUVRE

Charente

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

-----

**OBJET : REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL****LOT 15 - EQUIPEMENT CUISINE / CHAMBRES FROIDES**

Le Maire de GOND-PONTOUVRE,

-Vu l'article L2122.22 du Code des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre, datée du 2/06/2020 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal de GOND-PONTOUVRE,

-Vu le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019 et ses ordonnances, plus particulièrement les articles L2133-1 et R2123-1-1

- Considérant la nécessité de mettre en place un marché de travaux « Réhabilitation de l'école du Treuil » de 17 lots :

Lot 1 = Désamiantage (notifié le 10 décembre 2024 à l'entreprise EGD)

Lot 2 = Gros Œuvre

Lot 3 = Charpente couverture

Lot 4 = Etanchéité

Lot 5 = Isolation thermique extérieure – Enduit

Lot 6 = Menuiseries extérieures – Serrurerie

Lot 7 = Cloisons sèches

Lot 8 = Menuiseries intérieures bois

Lot 9 = Carrelage - Faïence

Lot 10 = Revêtement sols souples

Lot 11 = Faux plafonds

Lot 12 = Peinture

Lot 13 = Electricité

Lot 14 = Chauffage – Ventilation – Plomberie sanitaire

Lot 15 = Equipements cuisine – Chambres froides

Lot 16 = VRD

Lot 17 = Aménagements paysagers

-Chaque lot faisant l'objet d'une décision du Maire et d'un acte d'engagement ;

**-Considérant le LOT 15 : Equipement cuisine / Chambres froides**

**DECIDE**

**Article 1 :** de lancer une consultation le 6 février 2025 sur le site [www.marchés-publics.info](http://www.marchés-publics.info) pour le marché cité en objet, tous lots confondus. Cette consultation a été publiée également sur le BOAMP et SAPESO. La date limite de remise des offres était fixée au 14 Mars 2025 à 17h00.

L'ouverture des plis et l'analyse des offres ont eu lieu le 24 avril 2025 à 10h00.

Sur le site précité et pour le lot 15, 3 sociétés ont soumissionné.

**Article 2 :**

Ci-dessous, tableau d'analyses.

**AR Prefecture**016-211601547-20250512-GSTREUIL\_LOT15-AR  
Reçu le 12/05/2025**REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL**

Clt	Société	Montant HT Base	Prix Note sur 40	Valeur technique Note sur 60	Total/100	Classement
1	<b>GROUPE BENARD</b>	<b>39 237,00 €</b>	<b>40</b>	<b>52,50</b>	<b>92,50</b>	<b>1</b>
2	TOUT POUR LE FROID	40 775,75 €	38,49	52,50	90,99	2
3	CUISSON ET REFRIGERATION	50 884,73 €	30,84	45,00	75,84	3

Estimation du lot : 60 000,00 € HT

L'offre la mieux-disante est celle de la société GROUPE BENARD située rue du Colombier 37 700 SAINT-PIERRE-DES-CORPS pour le lot 15 « Equipement cuisine / Chambres froides »

Le montant du marché GROUPE BENARD (**lot 15**) retenu est donc de 39 237.00 € HT soit **47 084.40 € TTC** (offre de base).

**Article 3** : la dépense correspondante est prévue sur l'exercice en cours.

**Article 4** : Monsieur Le Maire accomplira les formalités qui nécessitent cette opération et en particulier la signature du marché avec la société désignée à l'article 2 ci-dessus pour le montant mentionné au même article (offre de base).

Le 12 mai 2025

Le Maire, Gérard DEZIER



## MAIRIE DE GOND - PONTOUVRE

Charente

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

-----

**OBJET : REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL****LOT 16 - V.R.D.**

Le Maire de GOND-PONTOUVRE,

-Vu l'article L2122.22 du Code des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre, datée du 2/06/2020 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal de GOND-PONTOUVRE,

-Vu le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019 et ses ordonnances, plus particulièrement les articles L2133-1 et R2123-1-1

- Considérant la nécessité de mettre en place un marché de travaux « Réhabilitation de l'école du Treuil » de 17 lots :

Lot 1 = Désamiantage (notifié le 10 décembre 2024 à l'entreprise EGD)

Lot 2 = Gros Œuvre

Lot 3 = Charpente couverture

Lot 4 = Etanchéité

Lot 5 = Isolation thermique extérieure – Enduit

Lot 6 = Menuiseries extérieures – Serrurerie

Lot 7 = Cloisons sèches

Lot 8 = Menuiseries intérieures bois

Lot 9 = Carrelage - Faïence

Lot 10 = Revêtement sols souples

Lot 11 = Faux plafonds

Lot 12 = Peinture

Lot 13 = Electricité

Lot 14 = Chauffage – Ventilation – Plomberie sanitaire

Lot 15 = Equipements cuisine – Chambres froides

Lot 16 = VRD

Lot 17 = Aménagements paysagers

-Chaque lot faisant l'objet d'une décision du Maire et d'un acte d'engagement ;

**-Considérant le LOT 16 : V.R.D.**

**DECIDE**

**Article 1 :** de lancer une consultation le 6 février 2025 sur le site [www.marchés-publics.info](http://www.marchés-publics.info) pour le marché cité en objet, tous lots confondus. Cette consultation a été publiée également sur le BOAMP et SAPESO. La date limite de remise des offres était fixée au 14 Mars 2025 à 17h00.

L'ouverture des plis et l'analyse des offres ont eu lieu le 24 avril 2025 à 10h00.

Sur le site précité et pour le lot 16, 6 sociétés ont soumissionné.

**Article 2 :**

Ci-dessous, tableau d'analyses.

**AR Prefecture**016-211601547-20250512-GSTREUIL\_LOT16-AR  
Reçu le 12/05/2025**REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL**

Clt	Société	Montant HT Base + Pse1 + Pse2	Prix Note sur 40	Valeur technique Note sur 60	Total/100	Classement
1	ARE TP	236 368,78 €	40	52,50	92,50	1
2	SNGTP	259 247,15 €	36,47	55,00	91,47	2
3	EIFFAGE	275 200,00 €	34,36	50,00	84,36	4
4	COLAS	351 173,20 €	26,92	57,50	84,42	3
5	TP SERVICES	381 557,76 €	24,78	42,50	67,28	5
6	EUROVIA	404 584,25 €	23,37	55,00	78,37	5

**Estimation du lot : 195 000 ,00 € HT**

L'offre la mieux-disante est celle de la société ARE TP située 15 route de Luchac 16 200 JARNAC pour le lot 16 « V.R.D. »  
Le montant du marché ARE TP (**lot 16**) retenu est donc de 236 368.78 € HT soit **283 642.54 € TTC** (comprenant l'offre de base + PSE1 + PSE2).

**Article 3 :** la dépense correspondante est prévue sur l'exercice en cours.

**Article 4 :** Monsieur Le Maire accomplira les formalités qui nécessitent cette opération et en particulier la signature du marché avec la société désignée à l'article 2 ci-dessus pour le montant mentionné au même article (montant de base + Pse1 + Pse2).

Le 12 mai 2025

Le Maire, Gérard DEZIER



**MAIRIE DE GOND - PONTOUVRE**

Charente

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE**

-----

**OBJET : REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL****LOT 17 - AMENAGEMENTS PAYSAGERS**

Le Maire de GOND-PONTOUVRE,

-Vu l'article L2122.22 du Code des Collectivités Territoriales,

-Vu la délibération du Conseil Municipal de Gond-Pontouvre, datée du 2/06/2020 portant délégation d'attribution du Conseil Municipal de GOND-PONTOUVRE,

-Vu le code de la commande publique du 1<sup>er</sup> avril 2019 et ses ordonnances,  
plus particulièrement les articles L2133-1 et R2123-1-1

- Considérant la nécessité de mettre en place un marché de travaux « Réhabilitation de l'école du Treuil » de 17 lots :

Lot 1 = Désamiantage (notifié le 10 décembre 2024 à l'entreprise EGD)

Lot 2 = Gros Œuvre

Lot 3 = Charpente couverture

Lot 4 = Etanchéité

Lot 5 = Isolation thermique extérieure – Enduit

Lot 6 = Menuiseries extérieures – Serrurerie

Lot 7 = Cloisons sèches

Lot 8 = Menuiseries intérieures bois

Lot 9 = Carrelage - Faïence

Lot 10 = Revêtement sols souples

Lot 11 = Faux plafonds

Lot 12 = Peinture

Lot 13 = Electricité

Lot 14 = Chauffage – Ventilation – Plomberie sanitaire

Lot 15 = Equipements cuisine – Chambres froides

Lot 16 = VRD

Lot 17 = Aménagements paysagers

-Chaque lot faisant l'objet d'une décision du Maire et d'un acte d'engagement ;

**-Considérant le LOT 17 : Aménagements paysagers****DECIDE**

**Article 1 :** de lancer une consultation le 6 février 2025 sur le site [www.marchés-publics.info](http://www.marchés-publics.info) pour le marché cité en objet, tous lots confondus. Cette consultation a été publiée également sur le BOAMP et SAPESO. La date limite de remise des offres était fixée au 14 Mars 2025 à 17h00.

L'ouverture des plis et l'analyse des offres ont eu lieu le 24 avril 2025 à 10h00.

Sur le site précité et pour le lot 17, 1 société a soumissionné.

**Article 2 :**

Ci-dessous, tableau d'analyses.

**AR Prefecture**016-211601547-20250512-GSTREUIL\_LOT17-AR  
Reçu le 12/05/2025**REHABILITATION DE L'ECOLE DU TREUIL**

Cl	Société	Montant HT Base	Prix Note sur 40	Valeur technique Note sur 60	Total/100	Classement
1	JARDINS DE L'ANGOUMOIS	96 576,30 €	40	55,00	95,00	1

Estimation du lot : 101 000,00 € HT

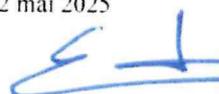
L'offre la mieux-disante est celle de la société JARDINS DE L'ANGOUMOIS située 2 route de Beauregard 16 310 MONTEMBOEUF pour le lot 17 « Aménagements paysagers »

Le montant du marché JARDINS DE L'ANGOUMOIS (lot 17) retenu est donc de 96 576.30 € HT soit **115 891.56 € TTC** (offre de base).

**Article 3 :** la dépense correspondante est prévue sur l'exercice en cours.

**Article 4 :** Monsieur Le Maire accomplira les formalités qui nécessitent cette opération et en particulier la signature du marché avec la société désignée à l'article 2 ci-dessus pour le montant mentionné au même article (offre de base).

Le 12 mai 2025



Le Maire, Gérard DEZIER

